

# Le Document Unique



Durée conseillée

**2 jours** soit 14 heures

Tarif selon devis



[www.abisformation.fr](http://www.abisformation.fr)

## RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte socio-économique où l'accident est devenu inacceptable, il devient primordial de ne plus parler de «risques du métier» mais de les évaluer objectivement pour mieux les maîtriser. Le Document Unique est donc l'outil indispensable pour informer les employés.

Cette formation vous permettra de savoir comment élaborer le Document Unique, le mettre en place et en informer les salariés.

### CONTENU

- Introduction et présentation du Document Unique
  - Obligation de création d'un document unique (art. L 230 -2 du code du Travail)
  - Les principes de l'évaluation des risques, une opportunité pour assurer la sécurité des salariés
- Elaboration du Document Unique
  - Détecter et évaluer les nouveaux risques
  - Choisir une méthode pour recenser tous les risques (questionnaires, grille d'observation, check list)
  - Identifier les dangers
  - Analyser les risques
  - Fixer des objectifs (cibler les personnes concernées)
  - Préparer la démarche
  - Elaborer un programme d'actions
  - Savoir comment mettre en œuvre ces actions
  - Réaliser le Document Unique
  - Mettre en forme le Document Unique
- Mettre à jour le Document Unique
  - Réévaluer les risques en cas de déménagement ou d'accident
  - Réévaluer les risques une fois par an (mise à jour obligatoire)
  - Réintégrer ces informations dans le document unique
  - Synthétiser votre analyse de risques : classifier les risques de chaque situation de travail
  - Présenter votre rapport d'évaluation pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires
  - Informer les salariés de la mise en place du Document Unique
  - Les sanctions civiles et pénales en cas d'infractions

### Format

**Sur-mesure**  
Groupe de 12 stagiaires maximum

### Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comprendre les enjeux et finalités du Document Unique
- De détecter et évaluer les nouveaux risques
- D'élaborer le Document Unique de l'entreprise

### Public

Toutes personnes en charge de l'élaboration du Document Unique dans sa société

### Pré-requis

Aucun

### Profil Intervenant

- Formateur junior, senior ou expert**
- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
  - Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
  - Recrutés selon un processus de sélection normé

### Pédagogie

- **Démarches** : déductive, inductive, dialectique
- **Méthodes** : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- **Formation-action**

### Formations complémentaires

L'administration du personnel  
Le management des relations sociales

### Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

### Références bibliographiques

**Evaluation des risques**  
S. Curaba, Y. Jarlaud, S. Curaba  
AFNOR - 03/2009

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION - 27 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél : 01 44 70 01 69 / Fax : 01 44 70 01 79  
ABIS FORMATION : Sarl au capital de 10 710 € - Siret : 443 421 284 000 29 - ABIS INSTITUTION : Sarl au capital de 3 000 € - Siret : 499 850 089 000 16